

CONTRAT DE SERVICE DE PLATEFORME DE GESTION

CONCLU ENTRE LES PARTIES SUIVANTES

LODMI

ET



Tableau des matières

1. Définitions	4
2. Objet	6
2.1 Licence/services de gestion et d'accès	7
2.2 Services de paiement	8
2.3 Carte SIM 4G	9
2.4 Ligne d'assistance	9
3. Obligations de Normatech LodMi	9
4. Obligations du Client	10
5. Facturation	10
5.1. Facturation du Forfait d'abonnement	10
5.2. Auto-facturation du tarif	11
6. Accès aux Bornes de recharge pour les utilisateurs	11
7. Période de validité	11
3. Résiliation du Contrat	12
9. Propriété intellectuelle	12
10. Confidentialité	13
11. Protection des données	16
12. Déclarations et garanties	16
13. Indépendance des Parties	17
14. Exclusivité	17
15. Cession	17
16. Accords antérieurs	18
17. Charges et impôts	18
18. Renonciations, omissions et nullité partielle	18
19. Avis	18
20. Droit applicable et juridiction compétente	19



CONTRAT DE SERVICE DE PLATEFORME DE GESTION

Arras,

1) Le prestataire :

LODMI société de droit Français enregistrée au RCS Arras sous le numéro B 901 360 602, ayant son siège social au 11 Rue Willy Brandt 62000 ARRAS, immatriculée au registre du commerce, sous le SIRET n° 90136060200030, dûment représentée par M. Thomas SAINT MACHIN, agissant en qualité de Président de ladite société.

2) Le client:

Raison sociale	
Siret	
Forme juridique	
Code NAF	
Numéro de TVA	
Adresse	
Représentant	
Numéro de contrat	

Agissant en qualités, les Parties reconnaissent avoir la capacité juridique suffisante pour conclure le présent contrat de service de plateforme de gestion.